



N°23
03/10/2018



Animateur filière
Jean-Michel LHOPE
ACPEL
acpel@orange.fr

Animateurs délégués

Poireau : Sylvie SICAIRE CA 16
sylvie.sicaire@charente.chambagri.fr

Céleri et carotte :
Benoît VOELTZEL - CA17
benoit.voeltzel@charentemarine.chambagri.fr

Tomates abris froids :
Geoffrey MONNET - CA 86
Geoffrey.monnet@vienne.chambagri.fr

Directeur de publication

Dominique GRACIET,
Président de la Chambre
Régionale Nouvelle-Aquitaine
Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES Cedex 2
accueil@na.chambagri.fr

Supervision

DRAAF
Service Régional
de l'Alimentation
Nouvelle-Aquitaine
22 Rue des Pénitents Blancs
87000 LIMOGES

Supervision site de Bordeaux

**Reproduction intégrale
de ce bulletin autorisée.
Reproduction partielle
autorisée avec la mention
« extrait du bulletin de santé
du végétal Nouvelle-Aquitaine
Maraîchage / Edition Nord NA
N°X du JJ/MM/2018 »**



Edition Nord Nouvelle-Aquitaine
Départements 16/17/79/86/87

Bulletin disponible sur bsv.na.chambagri.fr et sur le site de la DRAAF
draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/BSV-Nouvelle-Aquitaine-2018

**Recevez le Bulletin de votre choix GRATUITEMENT
en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)**

Ce qu'il faut retenir

Poireaux

- **Teigne** : les captures sont nulles. Le vol semble se terminer.
- **Mouche mineuse** : après la Charente, Charente-Maritime et les Deux-Sèvres, l'activité de la mouche mineuse est confirmée dans le Limousin. Les larves seront visibles dans les prochaines semaines.
- **Rouille** : dégâts faibles à modérés sur deux sites dans le Limousin.
- **Thrips** : présence en diminution dans le Limousin. Seul un site en Charente montre encore des dégâts assez importants.

Carotte et céleri-rave

- **Mouche de la carotte** : risque faible à nul en cultures de carottes et de céleris-raves, sauf pour un site de carottes en Charente-Maritime (seuil indicatif de risque presque atteint).
- **Septoriose** : quelques foyers ont été repérés en Vallée de l'Arnoult. Risque présent sur les secteurs de Mansle (16), Trizay (17) et surtout de Mirebeau (86) (9^{ème} cycle en cours).

Autres cultures légumières

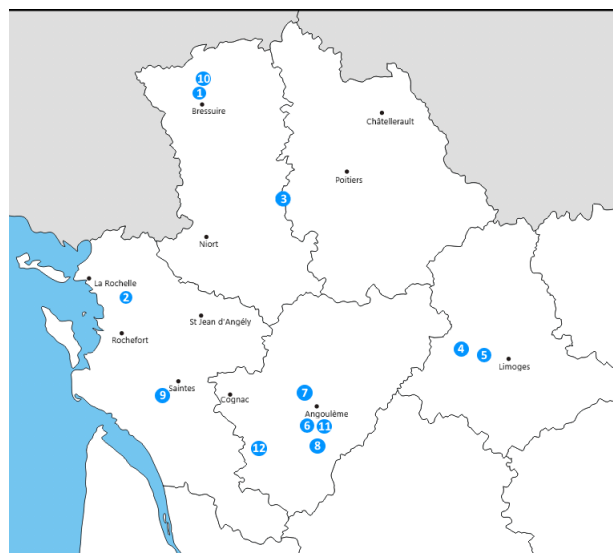
- **Punaises** : présence de larves et adultes sur tomates et haricots.
- **Abeilles** : protégeons-les !



Poireau

L'ensemble du réseau d'observateurs est en place.

Les observations porteront principalement sur la teigne et la mineuse du poireau. D'autres suivis ponctuels sur rouille et thrips viendront compléter ces notations.



• Teigne (*Acrolepiosis assectella*)

Observations du réseau

Site	Nombre de teignes relevées par semaine (pour 2 pièges deltas)													
	27	28	29	30	31	32	33	34	35	36	37	38	39	40
1	0	0	0	32	44	9		4	31		5	8	1	0
2		8				1	0							
3				0	0	0	0			0	1	6	1	0
4					0			0	0	0	0	0	0	0
5					0			0	0	0	0	0	0	0
6					0	0	0	0						
9											0		0	0
11										2	1	0	0	0
12											0			

Cette semaine, aucune teigne n'a été piégée sur l'ensemble des sites de suivi (6 sites).

Ainsi, le vol semble se terminer.

Dans les parcelles suivies, il n'est pas noté de dégâts.

Évaluation du risque : les captures sont nulles, donc le vol semble se terminer.

• Mouche mineuse (*Napomyza gymnostoma*)

Observations du réseau

Site	Piqûres de nutrition Mouches Mineuses sur ciboulette : Nombre de pieds touchés (%) par semaine											
	30	31	32	33	34	35	36	37	38	39	40	
3								0	0	30	40	
4		0			0	0	0	0	0	0	60	
5		0			0	0	0	0	0	0	70	
6		0	0	0	0							
7	0	0	0	0		15	15	15	15	15		
8					0	0	15	15		70	45	
9							0	30		30	0	
10								0		15		
11							0	0	0	0	0	
12								0				



Piqûres de nutrition sur feuilles de ciboulette

(Crédit Photo : J-M. LHOTE – ACPEL)

Les piqûres de nutrition causées par la mouche mineuse sur ciboulette sont observées sur près de 70% des sites de suivi. L'activité de la mouche mineuse semble en augmentation. Elle est maintenant confirmée dans le Limousin.

Évaluation du risque : l'activité de la mouche est confirmée sur de nombreux secteurs. Le risque de pontes est présent. Pour les sites avec une observation précoce de piqûres de nutrition, les premières larves sont susceptibles d'apparaître ces prochaines semaines.

- **Rouille (*Puccinia porri*, *Puccinia allii*)**

Observations du réseau

On remarque la présence de symptômes de rouille sur deux sites dans le Limousin (sur 6 sites renseignés).

Cette semaine les dégâts sont en augmentation et sont faibles à modérés en fréquence (10 à 25% des poireaux touchés) et en intensité (1 à plus de 5% de la surface foliaire touchée).



Symptômes de rouille sur feuillage
(Crédit Photo : J-M. LHOTE – ACEPEL)

Évaluation du risque : les conditions humides sont favorables à l'extension de cette maladie. Repérer les premières pustules. Risque à nuancer en fonction de la sensibilité des variétés.

- **Thrips (*Thrips tabaci*)**

Observations du réseau

La présence de thrips semble en diminution cette semaine, notamment dans le Limousin, où les dégâts sont faibles à modérés. Seule une parcelle en Charente montre encore des symptômes assez importants.

Évaluation du risque : le risque est en diminution, notamment en Limousin, mais reste assez important sur une parcelle en Charente. Un climat chaud et sec est favorable à ce ravageur.

Carotte et céleri-rave

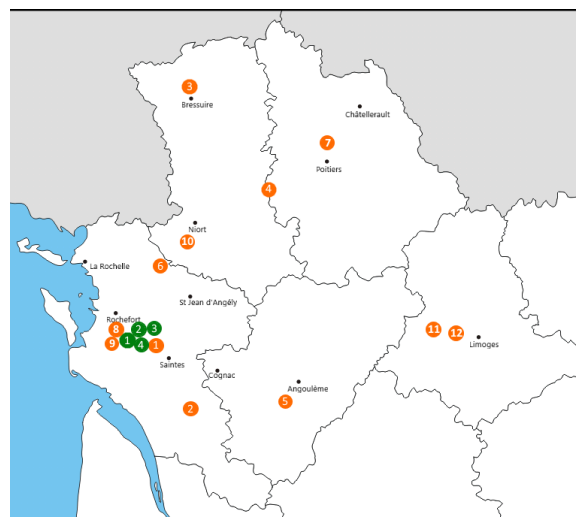
- **Mouche de la carotte (*Psila rosae*)**

En raison de la biologie particulière de la mouche de la carotte, la réalisation de piégeages à la parcelle permet d'identifier les périodes à risque.

Observations du réseau

En cultures de carottes, les captures sont nulles à faibles, sauf pour un site en Charente-Maritime (site n°9) qui présente un niveau de population juste inférieur au seuil indicatif de risque (0,1 mouche par piège et par jour sur culture de carotte).

En cultures de céleris-raves, seuls deux sites (sites n°1 et n°3) ont piégé des mouches, mais à un niveau de population bien inférieur au seuil indicatif de risque.



Site	Nombre de mouches relevées par semaine sur 5 panneaux par parcelle																																																	
	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	32	33	34	35	36	37	38	39	40																								
Carotte	1	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0						
	2				0	0	1	3	2	15	2	1	4	3	1	1	2	4	4	8	22	9	9	15	X																									
	3								0			0	0	0	0	0	0	0		0	0		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0			
	4										0		0	0	0	0	0	0	0				0	0	0	1	0																							
	5											1	3	3	2	0	4	1	0	0	35		10																											
	6														0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
	7																																																	
	8															0	0																																	
	9																	2	2	0	0		1		25	0	3																							
	10																	0	0		0	0	0		0																									
	11																	0			0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
	12																	0			0	0	0	0	2	2	0																							
Céleri	1						0	2	2	1	0	0	0	0	2	0	1	0	0	0	0	0	2	1	1	3																								
	2						0	3	1	0	0	0	2	0	1	1	0	0	0	0	1	3	1	2	0	0																								
	3						0	1	1	0	0	0	0	1	1	2	0	0	0	0	0	0	0	0	3	3																								
	4						0	3	2	1	0	1	1	2	0	0	2	1	0	0		1		0	3	1																								

X : suivi arrêté, car la parcelle est récoltée.

Evaluation du risque

En cultures de carottes, le risque est nul à faible, sauf pour un site en Charente-Maritime, pour lequel le seuil de risque est presque atteint.

En cultures de céleris-raves, le risque est relativement faible à nul.

• Septoriose du céleri (*Septoria apiicola*)

Observations du réseau

Sur les sites de suivi, des dégâts de septoriose sur feuillage ont été observés. De même, sur quelques parcelles en Charente-Maritime, irriguées par aspersion, des symptômes de septoriose ont été repérés depuis plusieurs semaines.

C'est actuellement que les raves grossissent, il est donc important de repérer les apparitions de foyers, car ce champignon peut avoir un fort impact sur le calibre des raves.



Dégâts de septoriose sur céleri-rave
(Crédit Photo : S. MENARD – ACEPL)

Des données météo des secteurs de Trizay (17), d'Agressais (86) et de Mansle (16) sont utilisées pour les calculs du modèle de prévision des risques Septoriose céleri DGAL Septocel (sur Inoki®). Pour des plantations du 15 avril, les cycles du champignon au 3 octobre, sont :

Site station	Nombre de cycles	Dates théoriques des prochaines sorties de taches
Trizay (17)	7	Pour le cycle 7, sorties de taches prévues du 7 au 22 octobre
Mansle (16)	6	Pour le cycle 6, sorties de taches prévues du 7 au 12 octobre
Agressais (86)	9	Pour le cycle 8, sorties de taches prévues du 27 septembre au 13 octobre Pour le cycle 9, sorties de taches prévues le 22 octobre

Pratiques d'irrigation / septoriose : les cycles de la septoriose du céleri sont très liés à l'humidité. Ainsi, il est important d'éviter les irrigations qui favorisent une longue durée d'humectation du feuillage. C'est pourquoi, il est recommandé de privilégier une irrigation le matin.

Évaluation du risque : le risque est présent sur les sites de Mansle (16), de Trizay (17) et surtout de Mirebeau (Agressais 86), pour lequel le 9^{ème} cycle est en cours. Celui-ci est à apprécier en fonction de la proximité ou non de la récolte.

Au moment des sorties de taches, la présence de pluies favorisera la diffusion du champignon.
NB : ce modèle calcule sur les bases de données climatiques débutant le 15 avril (date de plantation retenue), de plus il ne peut pas prendre en compte les irrigations pratiquées à la parcelle. Ainsi, dans le cas d'irrigations répétées le risque réel peut être supérieur à la prévision du modèle.

Autres cultures légumières

- **Punaises (*Nezara viridula*)**

Observations du réseau

Dans le cadre de suivis techniques chez les maraîchers, les techniciens de développement ont observé une forte présence de la punaise *Nezara viridula* (à différents stades larvaires et adultes) dans un tunnel de tomates du sud de la Charente et sur des cultures de haricots.

Cet insecte piqueur-suceur préfère les jeunes pousses et les fruits en développement. Les dégâts peuvent se caractériser par un flétrissement des feuilles de l'apex, des boursouflures sur tiges et des taches dures, jaunes à marrons, sur fruits.



Larves de *Nezara viridula*
(Crédit Photo : Ephytia – INRA)



Adulte de *Nezara viridula*
(Crédit Photo : Ephytia – INRA)



Dégâts de larves de *Nezara* sur tomates
(Crédit Photo : Ephytia – INRA)

Évaluation du risque : cette punaise peut être présente sur plusieurs espèces légumières, comme les aubergines, concombres, poivrons et haricots.

Notes nationales et informations

• Abeilles

**Les abeilles butinent, protégeons les
Respectez la réglementation « abeilles »
et lisez attentivement la note nationale BSV 2012 sur les abeilles**



1. Dans les situations proches de la floraison des arbres fruitiers et des parcelles légumières, lors de la pleine floraison, ou lorsque d'autres plantes sont en fleurs dans les parcelles (semées sous couvert ou adventices), utiliser un insecticide ou acaricide portant **la mention « abeille », autorisé « pendant la floraison mais toujours en dehors de la présence d'abeilles » et intervenir le soir par température <13°C (et jamais le matin)** lorsque les ouvrières sont dans la ruche ou lorsque les conditions climatiques ne sont pas favorables à l'activité des abeilles, ceci afin de les préserver ainsi que les autres auxiliaires des cultures potentiellement exposés.
2. **Attention, la mention « abeille » sur un insecticide ou acaricide ne signifie pas que le produit est inoffensif pour les abeilles.** Cette mention « abeille » rappelle que, appliqué dans certaines conditions, le produit a une toxicité moindre pour les abeilles **mais reste potentiellement dangereux.**
3. **Il est formellement interdit de mélanger pyréthriinoïdes et triazoles ou imidazoles.** Si elles sont utilisées, ces familles de matières actives doivent être appliquées à 24 heures d'intervalle en appliquant l'insecticide pyréthriinoïde en premier.
4. N'intervenir sur les cultures que si nécessaire et veiller à respecter scrupuleusement les conditions d'emploi associées à l'usage du produit, qui sont mentionnées sur la brochure technique (ou l'étiquette) livrée avec l'emballage du produit.
5. **Lors de la pollinisation** (prestation de service), de nombreuses ruches sont en place dans les vergers et les cultures légumières. Les traitements fongicides et insecticides qui sont appliqués sur ces parcelles, mais aussi dans les parcelles voisines ont un effet toxique pour les abeilles. **Veiller à informer le voisinage de la présence de ruches.**

[Pour en savoir plus :](#)

« Les abeilles butinent » :

http://www.nouvelle-aquitaine.chambres-agriculture.fr/fileadmin/user_upload/Nouvelle-Aquitaine/025_Eve-Nouvelle-Aquitaine/Documents/BSV_2017/Notes_techniques/plaquette_abeilles_butinent_2010.pdf

« Les abeilles, des alliées pour nos cultures : protégeons-les ! » :

http://draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/Note_nationale_abeilles_et_pollinisateurs_2018_v12_def_cle817a9c.pdf

Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Maraîchage / Edition Nord Nouvelle-Aquitaine sont les suivantes :

CDA 16, CDA 17, CDA 86, CDA 87, producteurs en AB (FRAB) et maraîchers diversifiés orientés vers les circuits-courts.

.....
Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).
.....

.....
" Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le Ministère de l'Écologie, avec l'appui financier de l'Agence Française de Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto ".
.....